

HANDBALL UFOLEP : SAISON 2016-2017

Il est prévu de réaliser deux « compétitions » cette saison :

Une compétition type Championnat appelée **Challenge UFOLEP**

Une compétition appelée **Coupe UFOLEP** disputée sous forme de tournois triangulaires.

Sont aussi prévues 3 soirées « Handball au Féminin », un tournoi de Noël et un tournoi de Printemps, une soirée arbitrage.

Voir en document annexe1 : Echancier et Calendrier annuel.

Le challenge UFOLEP:

Il comptera 12 ou 13 équipes qui se rencontreront en matchs ALLER Simple, (pas de match retour)

Cela représente 11 ou 12 matchs durant la saison. Si le challenge compte 13 équipes, une équipe est exempte lors de chaque journée du challenge. Les matchs sont conclus par les responsables d'équipes par téléphone ou mail, au moins une semaine avant la date prévue par le calendrier.

Avant chaque match, est remplie une feuille de match, modèle simplifié UFOLEP. Chaque équipe peut arriver avec une grille pré-remplie. A l'issue du match (dans la semaine), la feuille de match est mailée ou postée au siège de l'UFOLEP 66.

Les règles de jeu sur le terrain sont celles de la Fédération Française de Handball.

Les matchs se déroulent en trois tiers temps de 20 minutes. Chaque équipe a droit à un temps mort de une minute par tiers temps.

La présence de 1 fille au minimum, à tout moment sur le terrain est demandée.

Un document relatif à l'arbitrage est annexé à ce document.

L'arbitrage est assuré en doublette. L'arbitre, tout en suivant les règles FFHB, adaptera son arbitrage au niveau des joueurs.

Au début du troisième tiers temps, les capitaines des deux équipes se concertent pour interdire ou non les contre-attaques durant le dernier tiers-temps.

Chaque défenseur adaptera ses actes défensifs au niveau de son adversaire direct (fille, joueur âgé...)

Il n'est pas obligatoire de compter les buts.

Si les buts sont comptabilisés, on obéira à la règle : Un but marqué par une fille compte double.

A l'issue de chaque rencontre, tous les participants se retrouvent autour du verre de l'amitié.

Un « petit coupe-faim » est préparé par l'équipe qui reçoit.

A l'issue de la saison, tous les responsables d'équipes seront consultés, afin d'élire l'équipe vainqueur du challenge, indépendamment des résultats et scores du terrain, mais en tenant compte du fair-play, comportement, accueil...

La grille d'attribution de points sera redéfinie au cours de cette saison.

La coupe UFOLEP, sous forme de triangulaires :

Cette formule peut encore évoluer et sera établie en réunion de la commission au mois de Janvier.

Les tirages au sort de la coupe se feront au siège de l'UFOLEP. Son déroulement précis reste encore à définir.

Les règles de jeu sur le terrain seront celles de la Fédération Française de Handball.

Les matchs se dérouleront en deux mi temps de 15 minutes.

La présence de 1 fille au moins, à tout moment sur le terrain est demandée. Une équipe ne respectant pas cette obligation a match perdu. Un but marqué par une fille compte double.

L'arbitrage est assuré en doublette par l'équipe qui ne joue pas. Les arbitres suivront les règles FFHB.

L'exclusion temporaire d'un joueur durera deux minutes. (voir document arbitrage en annexe)

Le principe : Des points sont attribués à chaque équipe à l'issue de chaque match : 3 points pour une victoire, 2 point pour un match nul, 1 point pour une défaite. Ils sont transmis dans la semaine, par le club recevant, sous forme d'un e feuille de match, à l'UFOLEP qui tiendra le décompte des points.

Les dates de la coupe sont indiquées au calendrier annuel.

L'équipe ayant cumulé le plus de points durant ces tournois sera déclarée vainqueur de la Coupe.

Les Soirées Hand Ball au Féminin :

Il est organisé 3 soirées « Filles » où toutes les dames pratiquant le Handball en UFOLEP seront conviées sur un même site à disputer un match ou un tournoi exclusivement féminin. (à définir en fonction du nombre de participantes)

L'encadrement, l'arbitrage, l'accueil, les encouragements... pourront être assurés par des garçons.

Ces soirées ont pour objectif de développer la pratique du Handball chez les dames et l'épanouissement de leur jeu sur le terrain.

Ces soirées seront ouvertes aux non licenciées UFOLEP. Les licenciées FFHB et des non-licenciées y seront les bienvenues.

L'UFOLEP prendra en charge la couverture assurance des participantes et apportera une aide « financière » pour le pot de fin de soirée au club accueillant la manifestation.

Les tournois de Noël et de Printemps :

Ils sont reconduits cette année. Le club de PIA organisera le tournoi de printemps sur Gazon.

Un club doit se porter candidat pour accueillir le tournoi de Noël.

L'UFOLEP apportera une aide « financière » pour les récompenses et l'apéritif de fin de soirée au club accueillant la manifestation.

Fonctionnement de la Commission UFOLEP (texte datant de Octobre 2011)

Cette commission comptera un membre de chaque club inscrit en UFOLEP ainsi qu'un représentant de l'UFOLEP. Elle pourra fonctionner dès l'instant que plus de la moitié des membres seront présents à la réunion et à la prise de décision. Chaque membre a une voix de même importance. En cas d'égalité de voix lors d'une prise de décision, la voix du président de la commission est prépondérante. La commission est chargée de l'organisation du déroulement de la saison. Gestion des licences, règlements... Toute contestation ou requête sera traitée par la commission. La commission UFOLEP traitera les évolutions des règles de vie à adopter au cours de la saison et ses décisions optées après débat seront souveraines.